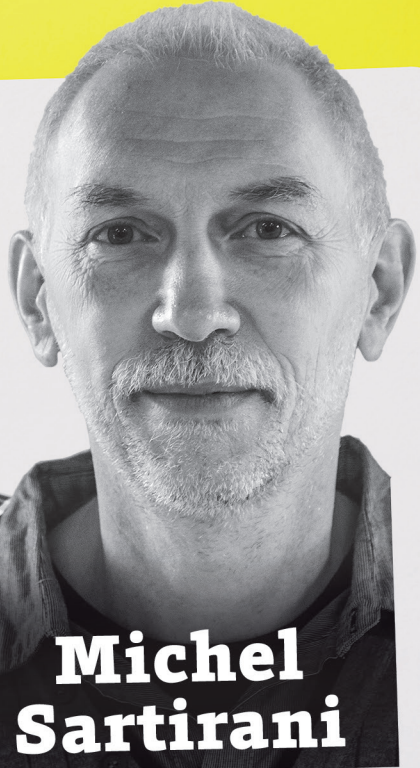


**A LA MUNICIPALITÉ!**



**Alain  
Rochat**



**Michel  
Sartirani**

**28 mars 2021,  
élections 2<sup>e</sup> TOUR  
à la Municipalité**

**EXPÉRIENCE,  
ENGAGEMENT  
ET INDÉPENDANCE!**

**CE**  
**CHAVANNES**  
**ENSEMBLE**  
Une vraie politique de proximité

# Expérience, compétences et engagement! En toute indépendance.

En politique communale, les solutions toutes faites n'existent pas; les idéologies des partis se heurtent à la réalité des citoyens. La proximité et l'indépendance, c'est écouter, observer, expliquer, débattre, tenir compte des aspects concrets de notre vie. C'est penser par soi-même, plutôt que de se soumettre à des « lignes directrices », et exercer sa liberté, en vue du bien commun, c'est-à-dire inventer des solutions pour tous.

## **Alain Rochat**

60 ans, trois enfants adultes. Municipal sortant, responsable du service Travaux, Voirie et Environnement, après avoir collaboré à la réorganisation de l'ancien service de l'Urbanisme et des Bâtiments. Il a 15 ans d'expérience en politique. Maître de français au Gymnase du Bugnon, à Lausanne. Editeur. Durant son mandat de Municipal, **Alain Rochat a montré son sens des responsabilités, son esprit d'analyse, et de synthèse, sa maîtrise des dossiers et son attention au personnel communal.** Il a défendu avec succès les intérêts de la Commune devant les services cantonaux et le Conseil d'Etat.

## **Michel Sartirani**

57 ans, trois enfants adultes. Conseiller communal, président de la Commission de gestion. Membre de l'Etat-Major du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne. Ingénieur, chef de projet dans le domaine de l'appareillage médical. **Savoir conduire des hommes dans des situations d'urgence, gérer leur formation et les soutenir,** participer à la conduite du SDIS, qui compte près de cent personnes. **Michel Sartirani a le sens de la décision, de l'autorité, et sait ce que s'engager veut dire.** Président de la Commission de gestion, il connaît les rouages du fonctionnement de la commune.